



Équipe Nouveaux Arrivants
1241 rue Peel
Montréal (QC) H3B 5L4
001-514-875-4266, option 1
accueil.nouveaux.arrivants@desjardins.com

desjardins.com/VivreAuCanada



S'INSTALLER ET TRAVAILLER AU QUÉBEC

LE GUIDE POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE CHEZ NOUS



EDITO



Le Québec accueille chaque année plus de 50 000 immigrants permanents, dont près de 5 000 Français, qui rejoignent ainsi les 100 000 ressortissants de l'Hexagone déjà installés. Sans compter les nombreux étudiants et travailleurs temporaires qui viennent aussi. Le Mouvement Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif au Canada, accompagne depuis plusieurs décennies ces milliers de nouveaux arrivants qui cherchent au Québec une vie meilleure et enthousiasmante.

Outre le fait que Desjardins, avec plus de sept millions de membres et clients, est aussi l'un des principaux employeurs de la province, nous souhaitons apporter un soutien efficace à chaque immigrant soucieux de détenir les bonnes clés pour s'intégrer au mieux.

Ils peuvent communiquer avec le **Bureau de Représentation Europe** à Paris ou **l'équipe dédiée aux nouveaux arrivants** à Montréal qui offre des services plus complets qu'une simple agence bancaire.

Nous sommes heureux de vous présenter notre guide où vous trouverez non seulement des informations générales sur le Québec, mais aussi des conseils utiles pour la recherche d'emploi et, bien sûr, tous les renseignements sur le système financier de la province. Autant d'outils indispensables pour réussir ses premiers pas dans sa nouvelle vie.

Le Mouvement Desjardins vous souhaite une bonne lecture et, surtout, bons succès !

Lucia Baldino
Directrice principale
Bureau de Représentation Europe

Pierre-Franck Honorin
Directeur, Développement de la clientèle,
Nouveaux Arrivants et Communautés
Culturelles

SOMMAIRE

● S'ÉTABLIR AU QUÉBEC

- Introduction générale sur l'émigration au Québec
- L'expatriation temporaire
- L'immigration permanente
- Ouvrir un compte depuis l'Europe
- Desjardins en Europe

● ARRIVER

- Desjardins au Québec

● FAIRE CARRIÈRE

- Introduction au marché du travail
- Les principaux bassins d'emploi
- Chercher un emploi en 4 étapes
- Quelques conseils pour s'intégrer au travail

P.4

P.18

P.26

● S'INSTALLER

- Établir son budget
- Pratiques bancaires
- Petit lexique bancaire franco-québécois

P.36

● LA VIE QUOTIDIENNE

- Présentation générale
- 10 conseils aux nouveaux arrivants

P.44

● BOÎTE À OUTILS

- En Europe
- Au Canada

P.50



S'ÉTABLIR AU QUÉBEC



INTRODUCTION

Le Québec est la destination favorite des Français au Canada. Plus de 80% d'entre eux choisissent la Belle Province, pour des raisons évidentes de proximité linguistique et culturelle. Nous sommes un peu cousins, après tout...

Le Québec, de son côté, annonce environ 700 000 emplois à combler dans les années à venir. D'une part, de nombreux baby-boomers partent à la retraite et d'autre part, les entreprises recherchent un grand nombre de travailleurs spécialisés. L'apport des nouveaux arrivants est donc essentiel...

Afin de répondre précisément aux besoins du marché du travail, la province accueille donc chaque année des milliers d'immigrants, soigneusement sélectionnés. Les candidats sont choisis selon des critères spécifiques (notamment la maîtrise de la langue française) et par des voies administratives particulières. Ainsi, les dossiers d'émigration permanente passent par les services du Bureau d'immigration du Québec et non par l'ambassade du Canada en France (voir la boîte à outils, page 52).

Les démarches peuvent être longues, mais elles laissent le temps de se préparer soigneusement. Une immigration, qu'elle soit temporaire ou permanente, nécessite en effet un vrai mode d'emploi de l'intégration dans une société nord-américaine et francophone, très différente, au bout du compte, de la société française. Car il s'agit bien de changer de pays et de commencer une nouvelle vie.

**100 000
FRANÇAIS
INSTALLÉS
AU QUÉBEC**

L'EXPATRIATION TEMPORAIRE

**Vous voulez tenter l'expérience pour quelques mois, avant, peut-être, de vous installer pour de bon ?
Voici les différentes possibilités.**

LE PVT

Le Permis Vacances Travail s'inscrit dans un programme fédéral de mobilité des jeunes, Expérience Internationale Canada (EIC), qui s'adresse aux 18-35 ans. Depuis son lancement, en 2003, son succès est grandissant.

Le PVT permet de vivre et de travailler (et pas uniquement pour de petits emplois) pendant deux ans, dans tout le Canada. Mais les places sont rares et l'attribution des PVT s'effectue, depuis janvier 2016, par tirage au sort. Toutes les informations sont sur le site de l'ambassade du Canada en France.

Bon à savoir :

En 2015, 50 000 personnes ont tenté leur chance et les 6 400 PVT proposés sont partis en quelques minutes !

Plus elles s'inscrivent tôt et plus leurs chances sont grandes. Tous les détails sont sur le site de l'ambassade du Canada en France (voir la boîte à outils, page 52).

**6400
PVTISTES**



LE PERMIS JEUNES PROFESSIONNELS, LE STAGE COOP INTERNATIONAL, LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (V.I.E)

Ce sont trois autres catégories de l'EIC, soit environ 7 600 visas temporaires proposés chaque année par les autorités fédérales. Les stagiaires en Coop international ont un visa de 12 mois. Les jeunes professionnels, incluant les V.I.E, peuvent obtenir, eux, un visa valable jusqu'à 24 mois.

Bon à savoir : Le programme, est piloté par Business France et il propose des missions à l'étranger et de vraies perspectives d'embauche (environ 70% des V.I.E en poste sont recrutés à la fin de leur mission).

**30 000
ÉTUDIANTS ET TRAVAILLEURS
TEMPORAIRES**

Source : MIDI (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion)

LE PERMIS DE TRAVAIL

Pour obtenir un permis de travail, il faut trouver un emploi avant de partir. Attention, ce visa est généralement associé à un emploi défini et c'est le futur employeur qui fait la demande. Au préalable, il est nécessaire d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec, délivré par les autorités provinciales.

Bon à savoir : Les habitudes de recrutement au Québec sont très différentes de la France. Il est souvent plus facile d'avoir d'abord un visa de séjour temporaire ou permanent et de trouver ensuite un travail, sur place, plutôt que le contraire.

Attention ! Il est impossible de travailler au Canada, Québec inclus, sans un visa ou un permis, sous peine d'exclusion du pays. Un touriste n'a pas le droit d'être employé sur place, même pour un « petit boulot ».



L'IMMIGRATION PERMANENTE

Un long processus de sélection qui nécessite patience et détermination. Mais au bout du chemin, un visa de résident et, pourquoi pas, l'acquisition de la nationalité canadienne.

Les démarches d'immigration permanente au Québec sont spécifiques par rapport aux autres provinces canadiennes. Il faut donc s'adresser aux autorités québécoises et non canadiennes (voir la boîte à outils, page 52). Le processus pour obtenir le visa de résidence permanente (RP) peut prendre plus d'un an.

**5000
IMMIGRÉS
PERMANENTS
FRANÇAIS
PAR AN**

Sur place, l'immigrant « reçu », selon la terminologie officielle, a tous les droits accordés aux Québécois (y compris l'accès au système de santé public, relativement similaire à celui de la Sécurité sociale française), à l'exception du droit de voter et de participer à une élection.

La RP est valable à vie, sauf si vous résidez plusieurs années de suite à l'étranger. Elle permet également de vivre et de travailler dans les autres provinces canadiennes.

Bon à savoir : Si vous désirez vous installer dès le départ ailleurs qu'au Québec, vous devez vous renseigner auprès des autorités fédérales, par l'entremise de l'ambassade du Canada en France.



OBTENIR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Un étranger avec le statut de résident permanent peut se faire naturaliser après environ quatre ans de présence dans le pays. La France ayant signé un accord bilatéral avec le Canada, les Français ont le droit d'avoir la double nationalité et donc deux passeports. Ils la gardent même en cas de retour au pays natal.

VOUS SOUHAITEZ OUVRIR UN COMPTE DEPUIS L'EUROPE?

Que vous prévoyiez d'immigrer ou de travailler au Canada, ou encore d'investir depuis la France, nous sommes là pour vous aider à ouvrir votre compte bancaire.

En quelques étapes simples et rapides, nous vous guiderons avant votre départ et une fois arrivé sur place :

- Ouverture de votre compte en ligne.
- Transfert de vos fonds dans votre compte au Québec.
- Émission de votre carte de débit.
- Souscription de vos assurances habitation et automobile.
- Demande de crédit.

Lorsque vous serez au Québec, l'équipe dédiée aux nouveaux arrivants finalisera avec vous votre dossier.

Bienvenue au Québec, bienvenue chez Desjardins!



LISTE DE VÉRIFICATION

Pièces à fournir pour toute ouverture de compte :

- votre passeport
- une pièce d'identité avec photo
- le document officiel émis par le gouvernement du Canada ou par le gouvernement du Québec dans le cadre de votre demande d'immigration
- pour les travailleurs, la lettre d'embauche de votre employeur au Canada si nécessaire

ÉTAPE 1

CONNECTEZ-VOUS :

[DESJARDINS.COM/OUVRIRCOMPTE](https://desjardins.com/ouvrircompte)

Pour ouvrir un compte depuis l'étranger

ÉTAPE 2

JOIGNEZ TOUTES LES PIÈCES OBLIGATOIRES

Fournir toutes les pièces obligatoires mentionnées dans la liste de vérification

ÉTAPE 3

TRANSFÉREZ VOS FONDS

Transférez vos fonds (directement en dollars canadiens pour garantir le taux de change) en vue de votre installation au Québec

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

en composant **001-514-875-4266, option 1**
en écrivant à accueil.nouveaux.arrivants@desjardins.com

Certaines conditions s'appliquent.
Pour connaître tous les détails, visitez desjardins.com/VivreAuCanada

DESJARDINS EN EUROPE

À PROPOS DU BUREAU DE REPRÉSENTATION DESJARDINS EUROPE (BRDE)

Véritable tête de pont du Mouvement en Europe, le Bureau de représentation de Desjardins à Paris est l'entité qui représente en Europe l'intégralité des services et conseils du Mouvement Desjardins.

Depuis janvier 2012, en plus de permettre au Mouvement Desjardins d'élargir son offre d'accompagnement des entreprises canadiennes en les soutenant dans le développement de leurs activités commerciales en Europe, le BRDE témoigne de l'ouverture de Desjardins à une nouvelle clientèle internationale souhaitant mener des projets individuels sur le continent nord-américain.



AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Nous accompagnons tous les particuliers qui souhaitent travailler, étudier ou s'installer au Québec :

- Comptes bancaires
- Cartes de crédit
- Assurance habitation et automobile
- Financement et crédit
- Investissements et placements

Communiquez avec l'un de nos spécialistes Particuliers au **001-514-875-4266, option 1**

Nous accompagnons des entreprises de tous les secteurs commerciaux et industriels :

- Comptes bancaires
- Financement et crédit
- Investissements et placements
- Assurances
- Paiement et financement au point de vente
- Services internationaux
- Régimes collectifs
- Paie et ressources humaines
- Services fiduciaires
- Marché des capitaux

Communiquez avec l'un de nos spécialistes Entreprises au **+33 (0)1 53 48 79 64**

Rue
Notre-Dame

TAXI
BCUL. ST-LAURENT
←
250 m



Place
Cartier

**ARRIVER
AU QUÉBEC**



ARRIVER AU QUÉBEC

Vous y êtes ! L'aventure peut commencer pour de bon. Passés les premiers jours de la découverte, il est temps d'entreprendre les indispensables démarches administratives. En premier lieu, il faut demander un numéro d'assurance sociale (NAS, l'équivalent du numéro de Sécurité Sociale français), sans lequel vous ne pourrez finaliser votre ouverture de compte bancaire, travailler, inscrire votre enfant à l'école, etc. Le NAS est un peu la carte d'identité québécoise. Si vos papiers d'émigrant sont en règle, la délivrance du fameux sésame peut être rapide.

Voir tous les détails sur servicecanada.gc.ca.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de fournir systématiquement un justificatif de logement pour acheter, par exemple, un téléphone ou s'abonner à Hydro-Québec (l'équivalent d'EDF).

Au Québec, comme dans le reste du Canada, les systèmes de santé et d'éducation sont publics (à 98% pour la santé) et donc pratiquement gratuits. On peut néanmoins trouver de nombreux établissements scolaire privés (dont quelques écoles françaises) ainsi qu'un réseau de cliniques et cabinets médicaux privés. La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) règle directement les honoraires des médecins et les patients, pour les consultations et l'achat des médicaments, utilisent la « carte soleil », l'équivalent de la carte Vitale en France. Les ressortissants français qui n'ont pas la résidence permanente peuvent bénéficier d'un accord bilatéral et se faire rembourser des soins par la Sécurité sociale française.

Bon à savoir : Pour conduire au Québec, vous pouvez obtenir un permis québécois dans l'année suivant votre arrivée. Les Français peuvent tout simplement échanger leur permis contre le permis en vigueur dans la province. Attention, celui-ci n'est pas valable à vie et doit être renouvelé tous les deux ans, moyennant une centaine de dollars. Aucune équivalence moto n'est délivrée.

DESJARDINS ET LE QUÉBEC

L'histoire du Mouvement Desjardins est indissociable de celle du Québec moderne. Depuis plus d'un siècle, le développement de son réseau et la diversification de ses activités ont accompagné l'essor social et économique du Québec. Formant aujourd'hui l'un des plus importants groupes financiers au Canada, Desjardins est toujours resté fidèle à la philosophie de son fondateur : contribuer au mieux-être des individus et des collectivités.

Notre groupe financier compte plus de 7 millions de membres et clients réunis dans plus de 335 caisses au Québec et en Ontario, soit les 2 provinces les plus peuplées du Canada.

Bon à savoir :

Desjardins a été créé en 1900, à Lévis près de Québec, par Alphonse et Dorimène Desjardins pour améliorer la condition des classes populaires et contribuer au relèvement économique des Canadiens français.



PLUS DE 7 MILLIONS DE MEMBRES ET CLIENTS

DESJARDINS ET VOUS

Chez Desjardins, nous comprenons votre situation et vous pouvez compter sur nous pour vous accueillir, vous accompagner et vous simplifier la vie dans votre nouveau pays!

LES GENS : NOTRE RAISON D'ÊTRE

- Plus de 7 millions de membres et clients
- Plus de 47 000 employés
- Plus de 4 800 dirigeants élus

UNE PRÉSENCE RÉGIONALE FORTE

- Desjardins est l'institution financière canadienne la plus présente dans toutes les régions du Québec et est bien établie en Ontario avec plus de 700 points de services et près de 2000 guichets

UNE OFFRE DE SERVICE DES PLUS DIVERSIFIÉES

- Services aux particuliers
- Assurance automobile et habitation
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes
- Services aux entreprises

ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES

Découvrez les avantages d'être membre d'une coopérative de services financiers. Parce qu'être membre sera toujours un avantage :

- Rabais, remises et exclusivités liées aux produits et services financiers Desjardins.
- Rabais et privilèges chez de nombreux partenaires.



AVANTAGE EXCLUSIF AUX MEMBRES

NOTRE MISSION

Contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, propriété des membres et administré par eux.
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective.

VOUS PLANIFIEZ UN PROJET AU QUÉBEC

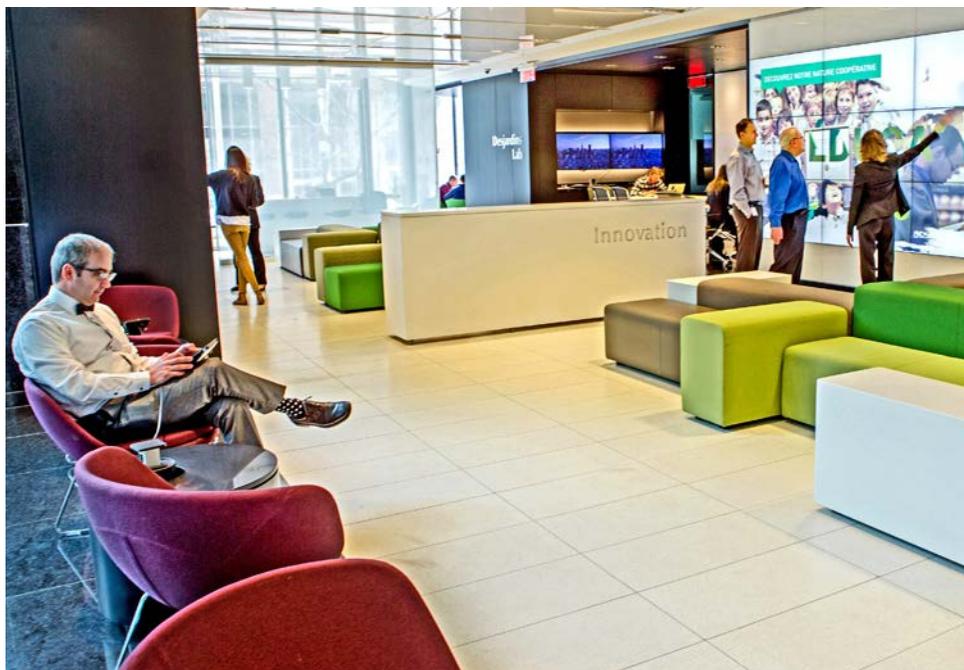
Vous prévoyez d'étudier, d'investir, de réaliser un projet vacances-travail ou de vous installer de manière permanente ou temporaire au Québec? Peu importe à quelle étape de votre projet vous en êtes, nous pouvons vous guider et vous conseiller.

Chez Desjardins, nous comprenons votre situation.

Vous pouvez compter sur un allié prêt à vous épauler et à vous renseigner sur les démarches essentielles à entreprendre avant et après votre arrivée. Nous sommes là pour vous accueillir, vous accompagner et vous simplifier la vie dans votre nouveau pays.

Profitez de l'expertise de nos conseillers qui :

- connaissent les différences entre le système bancaire québécois et celui de votre pays
- vous dirigeront vers le meilleur pour vous sur le plan financier parce qu'ils ont eux aussi immigré au Canada et qu'ils connaissent votre situation
- vous guideront dans l'obtention de votre première carte de crédit canadienne et dans l'établissement d'un bon historique de crédit
- vous aideront à obtenir un prêt immobilier et qui vous donneront des références en matière de logement au Canada.



UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Desjardins met à votre disposition une équipe spécialisée dans l'offre de produits et services adaptés à votre situation de nouvel arrivant.

- Située au centre-ville de Montréal, métropole du Québec, cette équipe multilingue est en mesure de vous accompagner dans les différentes étapes de votre intégration sur tout le territoire de la province.
- Cette équipe est facile à joindre grâce à nos horaires prolongés :

7 jours sur 7

**Du lundi au vendredi
de 6 h à 22 h** (heure de Montréal)

**Le samedi et le dimanche
de 8 h 30 à 16 h** (heure de Montréal)

Bon à savoir :

Le décalage horaire entre la France et le Québec est de -6 heures.

Obtenez de l'information, ouvrez un compte et effectuez vos transactions par téléphone ou courriel avec l'aide de l'un de nos conseillers :

en composant :

001-514-875-4266, option 1

en écrivant à :

accueil.nouveaux.arrivants@desjardins.com

en consultant :

desjardins.com/VivreAuCanada



**FAIRE CARRIÈRE
AU QUÉBEC**



FAIRE CARRIÈRE AU QUÉBEC

Le Québec embauche ! La Belle Province recrute des milliers de travailleurs qualifiés. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) publie chaque année une liste précise des domaines de formation pour lesquels de la main-d'œuvre est recherchée et qui détermine ainsi la sélection des candidats à l'émigration. Le spectre des secteurs d'emploi est large et concerne un vaste éventail de métiers et de professions.

Attention, le marché du travail est bien différent de la France : les termes professionnels, les démarches d'embauche, le C.V, la réglementation, les congés payés, les horaires... Il est indispensable de s'informer au préalable. Il est important aussi de savoir que les embauches se concrétisent généralement très vite, parfois en quelques jours à peine. Certes, des prises de contacts et des démarches exploratoires avant son arrivée sont utiles, mais c'est vraiment une fois sur place que les choses sérieuses pourront commencer.

**+ 48 000
EMPLOIS
CRÉÉS EN 2015**

Bon à savoir : Desjardins est le 1^{er} employeur privé du Québec avec plus de 45 000 employés dans une vingtaine de domaines d'emploi partout au Québec, dans plusieurs provinces canadiennes et même à l'étranger.

Retrouvez les possibilités d'emplois sur desjardins.com/carrieres

LES PRINCIPAUX BASSINS D'EMPLOIS

MONTRÉAL :

70% des nouveaux arrivants s'installent et travaillent à Montréal. En 2016, Emploi Québec prévoit 141 800 postes à pourvoir dans l'unique métropole de la province. Parmi les secteurs qui recrutent, on retrouve l'aérospatiale, les jeux vidéo et tout le secteur de la création numérique, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les assurances et les services financiers.

QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES :

La capitale de la province se classe au 2^e rang des villes du Canada en terme de création d'emplois. Cité administrative, elle est aussi à la fine pointe dans des secteurs tels que les sciences de la vie et les technologies de l'information et de la communication (TIC). La région alentour, Chaudière-Appalaches, est très dynamique et son secteur manufacturier résiste bien.

LAURENTIDES, LANAUDIÈRE, LAVAL, MONTÉRÉGIE, ESTRIE :

Ces régions qui entourent Montréal connaissent une économie diversifiée et recherchent activement de la main d'œuvre dans les secteurs manufacturiers, le bâtiment, la santé, les services, mais aussi dans les sciences et technologies et le tourisme.



Bon à savoir : hors de Montréal, les régions ont d'importants besoins de main-d'œuvre et font beaucoup d'efforts pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants, notamment pour les diplômés de 18-35 ans qui peuvent se faire offrir un voyage exploratoire par l'organisme Place aux jeunes en région (placeauxjeunes.qc.ca). Le ministère de l'immigration (MIDI) organise des séances d'information plusieurs fois par mois à la Grande Bibliothèque de Montréal sur l'emploi en région.



LES SECTEURS PORTEURS :

- Extraction minière
- Matériel de transport
- Foresterie et exploitation forestière
- Aliments, boissons
- Produits métalliques
- Commerce de gros
- Commerce de détail
- Transport et entreposage
- Finance, assurances, immobilier et location
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
- Soins de santé et assistance sociale
- Information, culture et loisirs

16%
**DES POSTES DISPONIBLES
DANS LES PROCHAINES
ANNÉES DEVRAIENT ÊTRE
POURVUS PAR
DES IMMIGRANTS**

CAP AU NORD !

La province a lancé en 2011 un Plan Nord destiné à développer ses territoires au nord du 49° parallèle, qui regorgent de ressources naturelles (mines, forêts, énergie). Le gouvernement annonce, pour la période 2015-2020, la création de 10 000 emplois et 50 milliards d'investissements publics et privés. Avis aux aventuriers, qu'ils soient ingénieurs ou cuisiniers, le Grand Nord offre de belles perspectives d'avenir !

CHERCHER UN EMPLOI EN 4 ÉTAPES

S'INFORMER

1 Vérifier les équivalences de vos diplômes et si votre activité dépend d'un ordre professionnel. Attention, les ordres au Québec ne sont pas forcément les mêmes qu'en France. Ainsi, les professionnels des ressources humaines ou les électriciens dépendent d'un organisme de réglementation. De plus, les appellations des métiers peuvent aussi différer. Depuis 2008, des Arrangements de Reconnaissance Mutuelle (ARM) ont été signés entre la France et le Québec et concernent 81 professions et métiers.

Ces ARM facilitent les choses, même si une forme de protectionnisme perdure dans certains ordres et que les procédures pour les intégrer sont parfois longues et décourageantes.

REFAIRE SON CV

2 Fort différent du CV français, le CV canadien et nord-américain exclut la photo, l'âge et la situation personnelle (marié, enfants, etc.). S'il n'est pas forcément plus long ou plus court, il doit mettre en avant l'expérience plus que les diplômes (qu'il faut « traduire » : ainsi un BAC français correspond à un DEC québécois tandis qu'un BAC au Québec est l'équivalent d'une licence en France). Il est bon également de prévoir et d'indiquer la possibilité pour les employeurs intéressés de communiquer avec des personnes références (un ancien patron, par exemple). Quant à la pratique de l'anglais, elle n'est pas obligatoire au Québec, mais c'est un vrai atout qui peut devenir déterminant selon le poste visé.

ACTIVER UN RÉSEAU

3 Plus encore qu'en France, un réseau de connaissances est indispensable pour trouver du travail. Adhérer à plusieurs associations et y participer activement est une démarche courante et utile, en particulier pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent pas encore grand-monde. Mais attention, le réseautage à la québécoise est très efficace, c'est une façon de rencontrer des gens et d'être informé. Cela dit, un seul emploi sur cinq environ se trouve par le biais des petites annonces.

S'ADAPTER, EN TOUTE HUMILITÉ

4 Le Québec n'est pas la France, et les mœurs en matière de travail sont fort différentes ; les horaires, la flexibilité, la conciliation travail-famille, les vacances... (2 semaines obligatoires, une ou deux autres possibles), le salaire (la plupart du temps, il est versé tous les 15 jours) ou les privilèges du type 13^e mois, RTT ou tickets restaurants (totalement inconnus)... tout change ! Même le fait de commencer par un petit emploi peut-être transformé en atout auprès d'un employeur ! Le plus simple est de commencer par un peu de modestie et d'humilité...

«FREE-LANCE» OU TRAVAILLEUR AUTONOME

Les travailleurs indépendants, ou « free-lances » en bon français, s'appellent des travailleurs autonomes. Leur statut fiscal est à peu près comparable à celui des auto-entrepreneurs en France mais encore plus simplifié. Un « free-lance » au sens habituel du terme en France n'a pas à se déclarer sous le statut de travailleur autonome lors des démarches pour obtenir un visa, mais sous celui de « travailleur qualifié » (voir la boîte à outils, page 52).

LE QUÉBEC N'EST PAS LA FRANCE, LES MŒURS EN MATIÈRE DE TRAVAIL SONT DIFFÉRENTES



QUELQUES CONSEILS POUR S'INTÉGRER AU TRAVAIL

S'EXERCER AU CONSENSUS

Les relations avec la hiérarchie sont beaucoup plus souples qu'en France et l'usage du tutoiement donne une ambiance plus décontractée dans les bureaux. La critique facile et le jugement intempestif ne sont guère prisés au Québec, où règne plutôt la loi du consensus. Mieux vaut dire : « ton argument est intéressant, mais j'en propose un autre, si tu veux bien », plutôt que : « Tu ne comprends rien, c'est nul ! »

OUBLIER LES DÉJEUNERS D'AFFAIRES ET LES PAUSES CIGARETTES

L'heure du déjeuner se réduit souvent à 30 minutes et, en l'absence de cafétéria et de tickets restaurants, les employés apportent leur « boîte à lunch ». Quant à la cigarette, son usage est interdit dans les bureaux et il faut être bien « accro » pour sortir par -20°C...

S'EN TENIR À L'ORDRE DU JOUR

Les réunions sont généralement courtes et efficaces. La culture organisationnelle québécoise et nord-américaine facilite la coopération et permet de communiquer de manière fluide entre les niveaux hiérarchiques.

9 À 5 ET 5 À 7

Un employé va habituellement travailler 37,5 heures par semaine, de « 9 à 5 ». Des horaires qui permettent d'avoir une vie après le travail et notamment des « 5 à 7 », l'équivalent des apéros français.





**S'INSTALLER
AU QUÉBEC**



S'INSTALLER AU QUÉBEC

Il est toujours difficile de donner le coût de la vie dans un pays, tant il est nécessaire de prendre en compte de nombreux facteurs. Au Québec, le système de santé et d'éducation est public et donc quasiment gratuit. Si les loyers y sont globalement moins élevés, la surface des appartements est beaucoup plus grande. À titre de comparaison, un studio montréalais fait plutôt 50 ou 60 m² et sera considéré comme « petit » !

En revanche, les frais d'internet et de téléphone coûtent au moins trois fois plus cher que dans l'Hexagone. Quant aux impôts sur le revenu, il ne faut pas oublier qu'ils sont prélevés directement à la source et que les mentions de salaire « net » ou « brut » n'existent pas.

1°C = 33,8 °F

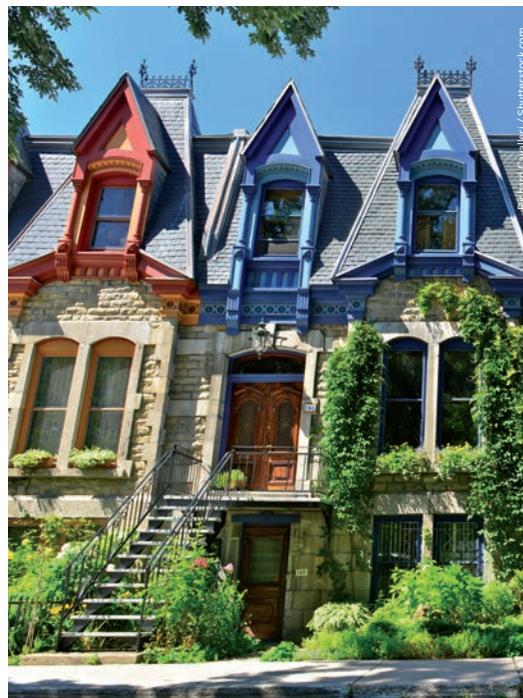
1 M = 39,37 POUCES

1 KG = 2,20 LIVRES

1 M² = 10,76 PIEDS CARRÉS

QUELQUES EXEMPLES POUR VOUS AIDER À ÉTABLIR UN BUDGET D'INSTALLATION :

- Le **salaire** minimum est de 10,75\$* l'heure. Outre le fait que les impôts sont prélevés à la source, (environ 22% du salaire total), les salaires sont généralement versés tous les quinze jours.
 - Le **loyer** moyen à Montréal, en 2015, est de 745\$ (environ 560 euros) pour un appartement de 3 pièces. Les Parisiens, notamment, seront heureux de constater que, à prix équivalent, la surface moyenne est facilement le double des appartements de la capitale.
 - Le prix des **produits de grande consommation** est à majorer de 15%, soit l'équivalent des taxes provinciales et fédérales, qui ne sont pas affichées sur l'étiquette (tous les prix sont hors taxes, par soucis de transparence). Au restaurant, les taxes représentent environ 15% de l'addition et c'est ce pourcentage que le client doit généralement laisser en pourboire.
 - Les forfaits **téléphone/câble télévision/Internet illimité/portable** (qu'on appelle « cellulaire ») sont beaucoup, beaucoup plus chers qu'en France. Tout dépend bien sûr de l'opérateur et du forfait choisi, mais il n'est pas inhabituel de dépenser une centaine d'euros par mois pour ce poste budgétaire.
 - Les **transports** en commun à Montréal et Québec sont bien développés avec un réseau de métro à Montréal. Un abonnement mensuel coûte environ 80\$.
- Le Québec est une province nord-américaine qui utilise la voiture en général, même si l'usage du vélo, quand la saison le permet, est très courant et mieux organisé qu'en France, avec un large réseau de pistes cyclables protégées.



LE MYSTÈRE DU 1/2

Dans les annonces immobilières du Québec, on trouve systématiquement l'indication 1/2 suivant le nombre de pièces.

Ainsi, un 3 1/2 signifie qu'il y a un salon, une chambre, une cuisine et une salle de bain, le fameux 1/2.

Bon à savoir également : si le Canada est passé au système métrique depuis longtemps, l'utilisation des pieds carrés dans l'immobilier persiste.

Un « condo » (terme pour dire appartement en copropriété), de 645 pieds carrés équivaut à environ 60 m²

- Au Québec, comme dans le reste du Canada, les systèmes de **santé** et d'**éducation** sont publics (à 98% pour la santé) et donc pratiquement gratuits. On peut néanmoins trouver de nombreux établissements scolaires privés (dont quelques écoles françaises) ainsi qu'un réseau de cliniques et cabinets médicaux privés.

Les ressortissants français qui n'ont pas la résidence permanente peuvent bénéficier d'un accord bilatéral et se faire rembourser des soins par la Sécurité sociale française.

Bon à savoir : l'assurance locataire, contrairement à la France, n'est pas obligatoire au Québec, mais très fortement recommandée pour protéger vos biens en cas de vol, feu, ou vandalisme, et couvrir les dommages corporels ou matériels que vous pourriez causer involontairement à une autre personne.

*au 1^{er} mai 2016

PRATIQUES BANCAIRES

Quelques conseils pour bien réussir son installation financière.

Les démarches sont rapides. Il suffit d'avoir les documents demandés pour qu'en quelques jours, souvent 48h, on puisse ouvrir un compte bancaire et obtenir une carte de débit qui vous permet de régler vos achats courants.

COTE DE CRÉDIT

Qu'est-ce qu'un dossier de crédit?

- C'est un aperçu de vos antécédents de crédit. Un des principaux outils que les prêteurs utilisent pour accepter ou refuser de vous consentir un prêt ou du crédit.

Qu'est-ce qu'une cote de crédit?

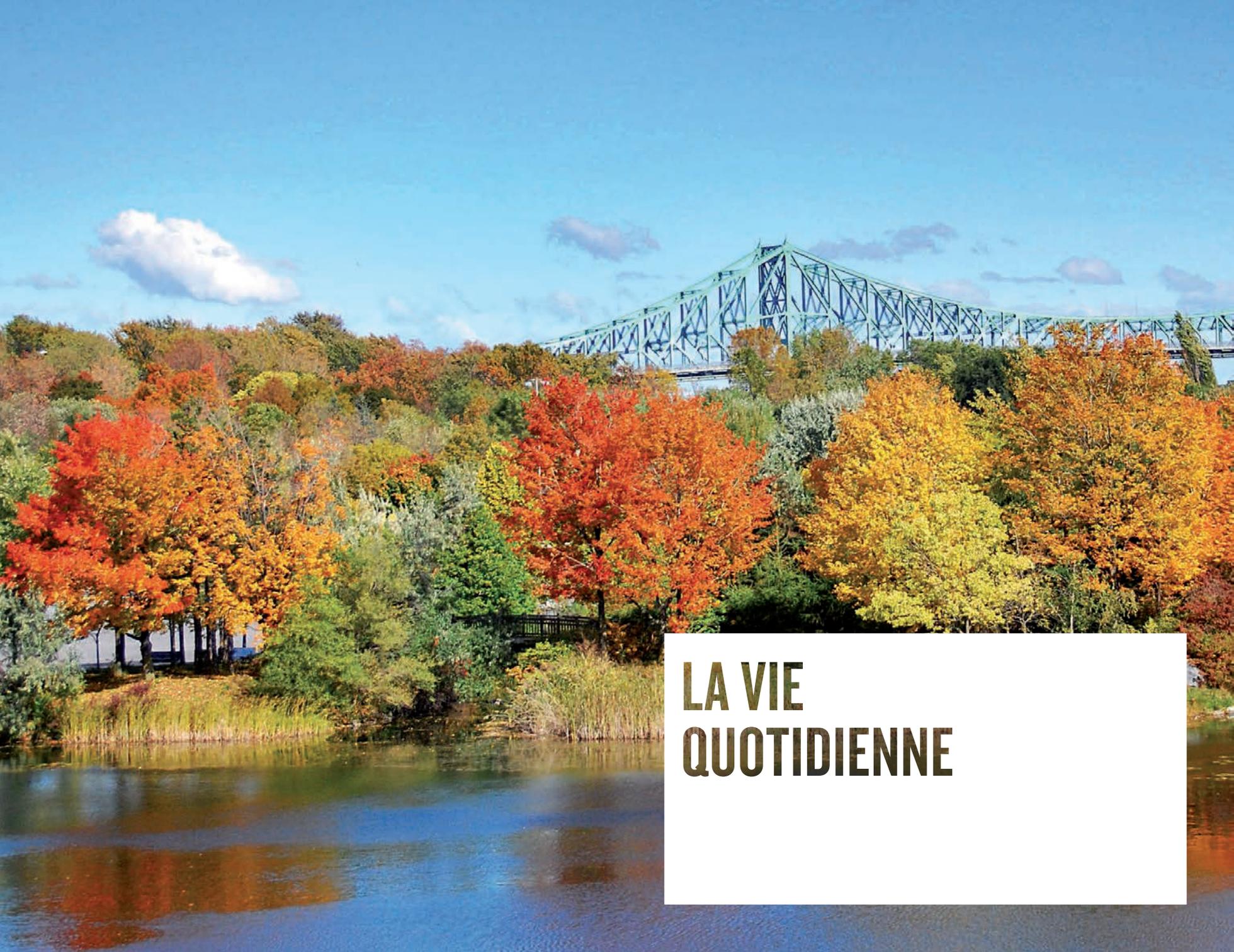
- La cote de crédit est un jugement porté par les évaluateurs de crédit sur votre santé financière, celle-ci révèle vos habitudes de remboursement.
- Plus vous remboursez vos emprunts dans les délais, meilleure est votre cote de crédit.



Bon à savoir : les Québécois, utilisent beaucoup moins les chèques que les Français. La plupart des paiements peuvent s'effectuer en ligne. Veuillez aussi noter qu'un chèque peut être encaissé par un tiers, quel que soit le nom du titulaire.

PETIT LEXIQUE BANCAIRE

EN FRANCE	AU QUÉBEC
Carte bleue ou carte de débit à paiement immédiat	Carte de débit
Carte bleue ou carte de débit à paiement différé	Carte de crédit (mais attention : le paiement n'est pas automatique et nécessite une action de votre part)
Découvert	Impossible au Québec, car on ne peut dépenser que l'argent que l'on a sur son compte courant (sauf si vous utilisez une carte de crédit)
Agios	Correspond plus ou moins aux intérêts dus sur les sommes inscrites sur votre carte ou marge de crédit et non remboursées en fin de mois.
Prêt	Prêt/Financement
Crédit automobile	Prêt/Financement automobile
Crédit ou prêt immobilier	Prêt/Financement hypothécaire
IBAN	SWIFT
Le RIB contient toutes vos données bancaires	Vos données bancaires se trouvent au bas de vos chèques ou sur votre compte en ligne. Les numéros IBAN ou SWIFT sont à transmettre pour les virements internationaux



LA VIE QUOTIDIENNE



LA VIE QUOTIDIENNE AU QUÉBEC

La Belle Province est grande comme 3 fois la France ! C'est la plus vaste des dix provinces canadiennes (auxquelles il faut ajouter trois territoires, dans le Grand Nord). C'est aussi la seule qui soit officiellement francophone.

Sur les 8 millions de Québécois, seuls 7% environ sont anglophones et 90% des francophones du pays habitent la Belle Province. Le Québec est considéré, par les Québécois eux-mêmes, comme une province à part. Son histoire, sa religion d'origine (catholique dans un pays largement protestant), sa langue, sa culture, ses médias, sont en effet différents du reste du pays.

La météo du Québec est marquée par de longs hivers, avec des températures pouvant descendre jusqu'à -30°C et des étés très chauds, puisque le thermomètre peut grimper alors jusqu'à $+30^{\circ}\text{C}$! Le printemps est souvent bref tandis que l'automne est une saison ponctuée d'un « été indien », un redoux très agréable. Les Québécois apprécient chacune de leurs saisons et de nombreuses activités traditionnelles agrémentent l'année, comme l'épluchette de blé d'Inde (« le maïs ») en août, Halloween, très populaire, le 31 octobre, ou le convivial repas à la cabane à sucre au printemps ou à la fonte des neiges. Sans oublier bien sûr le déneigement de sa voiture ou de son allée de maison, en décembre, janvier, février, etc. Une bonne façon de se maintenir en forme !

Bon à savoir : la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin, est la fête nationale du Québec. Celle du Canada se célèbre le 1^{er} juillet. Le drapeau de la Belle Province est blanc et bleu, parsemé de fleurs de lys, tandis que celui du Canada est blanc et rouge, avec une feuille d'érable.

10 CONSEILS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Ne dites pas à un Québécois qu'il a un accent.
Vous aussi !



Le vocabulaire québécois est différent du « français de France ». Alors, à vos dictionnaires pour éviter bien des malentendus.

Ne soyez pas étonné si on vous invite à un « 5 à 7 ». Au Québec, c'est l'heure de l'apéro...



Attention lors de vos prises de rendez-vous : à Montréal, on déjeune, dîne et soupe, tandis qu'à Paris, on petit-déjeune, déjeune et dîne.

Le vouvoiement se pratique, mais le tutoiement, même avec son patron, est tout à fait accepté. Même chose pour l'usage du prénom par rapport au plus formel « madame » ou « monsieur ».



Adoptez une tenue décontractée le vendredi au bureau. Il faut être « cool »...



Soyez ponctuel !

Le « quart d'heure autorisé » en France est à proscrire, dans la sphère professionnelle comme privée.

Finis les comptes d'apothicaires à la fin d'un repas entre amis ou collègues ! Au Québec, les additions séparées sont la règle. Et il n'est pas dans les mœurs d'inviter systématiquement une dame, égalité oblige...



Fumeurs s'abstenir... Comme en France, il est interdit de fumer dans les bureaux et les lieux publics. Mais il est également fortement recommandé de demander l'autorisation chez des particuliers. Généralement, le seul endroit possible sera alors... dehors !

Investissez dans une parka chaude et des chaussures résistantes pour passer l'hiver au mieux. Achetez aussi une pelle. Vous en comprendrez l'usage dès les premières neiges...





BOÎTE À OUTILS

EN EUROPE

Bureau de Représentation Desjardins Europe

54 rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : +33 (0) 1 53 48 79 64
paris@ccd.desjardins.com
desjardins.com/europe

Pour ouvrir votre compte depuis l'Europe

desjardins.com/OuvrirCompte

Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ)

ofqj.org

Business France

businessfrance.fr

Bureau de l'immigration du Québec

<http://placeauquebec.immigration-quebec.gouv.qc.ca>

Délégation générale du Québec

66 rue Pergolèse, 75116 Paris
Tél. : +33 (0) 1 40 67 85 00
international.gouv.qc.ca/fr/paris

Les journées Québec

Organisées deux fois par an par le Bureau d'immigration du Québec en France, ces journées de recrutement mettent en relation des employeurs québécois et des candidats au départ.

<facebook.com/JournéesQuebec>

Pvtistes.net

pvtistes.net

Pôle emploi international France

Centre d'information sur le volontariat international

civiweb.com

Ubifrance

ubifrance.fr

Association France-Québec

francequebec.fr

Ambassade du Canada en Belgique et au Luxembourg

<canadainternational.gc.ca/belgium-belgique>

Ambassade du Canada en Suisse

<canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse>

Ambassade du Canada en France

<canadainternational.gc.ca/france>

Citoyenneté et immigration Canada

<cic.gc.ca>

À lire :

- « S'installer et travailler au Québec », le guide publié par les éditions de l'Express
- « S'installer au Canada », le hors-série annuel de l'Express, en kiosque en juin.
- « S'installer à Montréal », l'anti-guide touristique, par Philippe Renault (Héliopoles 2013)

AU CANADA

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

Séances d'information gratuites sur la recherche d'emploi.

Guide à télécharger « Apprendre le Québec »

immigration-quebec.gouv.qc.ca

Emploi Québec

Guide pratique pour la recherche d'emploi et la mise en ligne de sa candidature.

emploi.quebec.net

Centres locaux d'emploi (CLE)

Réseau régional d'Emploi Québec

emploi.quebec.net

Informations sur les ordres professionnels

professions-quebec.org

Consulat général de France à Montréal

Tél. : 001-514-878-4385

consulfrance-montreal.org

Consulat général de France à Québec

Tél. : 001-418-266-2500

consulfrance-quebec.org

Clef pour l'intégration au travail des immigrants

Citim.org

Service d'orientation et d'Intégration des immigrants au travail de Québec (Québec)

soiit.qc.ca

Consulat général de France à Montréal

consulfrance-montreal.org

Consulat général de France à Québec

consulfrance-quebec.org

Consulat général de Belgique à Montréal

canada.diplomatie.belgium.be/fr/ambassade-et-consulats/consulat-general-montreal

Consulat général de Suisse à Montréal

eda.admin.ch/countries/canada/fr/home/representations/consulat-general-a-montreal.html

Montréal International

montrealinternational.com

Québec International

quebecinternational.ca

Desjardins - Accompagnement des nouveaux arrivants

desjardins.com/VivreAuCanada

Desjardins - Assurances

desjardinsassurances.com

Desjardins - Offres d'emploi

desjardins.com/carrieres

Desjardins - Avantages exclusifs aux membres

desjardins.com/particuliers/avantages-membres/privileges/



**KENNEDY
GARCEAU**
Expertise globale
en mobilité internationale

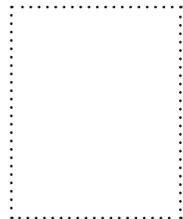


La réussite de votre projet d'expatriation commence **aujourd'hui**

Directeur des éditions : Pierre-Franck Honorin
Direction éditoriale : Rémy Paris - Philippe Holl
Direction artistique : Micheline Jérôme
Impression : Imprimerie FOT

Copyright : Desjardins 2016

Aussi soigneusement qu'il ait été établi, ce guide n'est pas à l'abri des changements et des chiffres économiques de dernière heure.



Desjardins s'engage pour l'environnement en réduisant l'empreinte carbone de ses éditions.

Réalisation CH&C

Achevé d'imprimer par FOT à Paris (75)
Mai 2016 - Imprimé en France

FUTUR IMMIGRANT • EXPATRIÉ • DIRIGEANT D'ENTREPRISE

Accompagnement à partir de votre pays d'origine

Projet professionnel

- Recherche d'emploi
- Valorisation des compétences
- Adaptation de votre CV
- Étude du marché de l'emploi
- Réseautage
- Préparation aux entretiens
- Enjeux interculturels

Projet d'expatriation / implantation

- Recrutement
- Immigration
- Protection sociale
- Santé
- Fiscalité
- Scolarité des enfants
- Projet du conjoint

L'équipe franco-canadienne de Kennedy Garceau vous accompagne :
Suivi de projet personnalisé, formations en ligne, conférences,
ressources humaines, recrutement

Conseil en mobilité professionnelle Europe - Canada
www.kennedygarceau.com - contact@kennedygarceau.com